

ÉDIATHÈQUE

Victor-Jara

Charte d'utilisation des matériels et connexions informatiques de la médiathèque

La médiathèque Victor-Jara est un établissement culturel de la ville de Couëron. Les ressources numériques sont mises à la disposition des usagers dans le respect des missions de service public ; la diversité des outils proposés ainsi que leur qualité dépendent de l'usage raisonnable et respectueux qui en est fait. Pour cela, nous demandons donc à chacun(e) de prendre connaissance des conditions générales d'utilisation, lesquelles prolongent et précisent la charte du bon usage de la médiathèque. Ces conditions s'imposent de plein droit à toute personne utilisatrice de ces moyens ou ressources. L'inscription au service suppose la reconnaissance préalable par l'utilisateur des conditions générales d'utilisation.

Sont considérées comme « usagers » les personnes, abonnées ou non, utilisant une ou plusieurs ressources de la médiathèque. Sont considérées comme « abonnés » les personnes bénéficiant d'une inscription, valide et à jour, à la médiathèque Victor-Jara.

La médiathèque propose différents outils informatiques :

- Des postes de consultation du portail de la médiathèque permettant l'interrogation du catalogue, la consultation du compte de l'abonné.
- Des postes de consultation disséminés dans les différents espaces de la médiathèque permettant l'accès aux ressources d'internet :
 - la recherche et la navigation
 - l'utilisation des outils du web (webmails, messageries instantanées, partage, réseaux sociaux...)
 - le visionnage de films proposés en VOD
 - l'écoute de musique en ligne
 - l'utilisation des ressources numériques proposées par la médiathèque
 - l'enregistrement sur tout support n'est pas permis
- Des postes de travail dans la salle dédiée permettant en plus de l'accès aux ressources d'internet décrits ci-dessus, d'utiliser des logiciels (bureautiques, retouche photo, vidéo, MAO...) et d'utiliser sur demande des périphériques spécifiques. L'enregistrement sur clé USB est permis.
- Des tablettes permettant l'utilisation d'applications connectées ou non, la consultation de ressources numériques (imprimés, sons, images...).
- Des liseuses contenant un certain nombre de livres numériques, classiques ou ouvrages récents.
- Un réseau Wi-Fi permettant aux usagers possesseurs d'un terminal de se connecter sur internet.



Espace de la Tour à Plomb
Quai Emile Paraf – 44220 Couëron
02.40.38.38.38
<http://mediatheque.ville-coueron.fr>
mediatheque@mairie-coueron.fr



Tous ces matériels et services sont utilisables dans la limite de leur disponibilité et de leur bon fonctionnement. La médiathèque ne peut être tenue pour responsable de la non disponibilité des matériels ou des services pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'accès :

- L'accès à l'ensemble des services internet de la médiathèque est gratuit mais nécessite impérativement une carte d'abonné.
- Vos paramètres d'authentification (identifiant / mot de passe) sont strictement personnels et confidentiels. : une infraction faite par un tiers utilisant vos identifiants, engage votre responsabilité.
- Les postes informatiques (ordinateurs), ainsi que les appareils nomades (liseuses, tablettes, etc.), sont utilisables sur place par tous les usagers de la structure. L'emprunt à domicile, réservé aux abonnés, n'est possible que pour les liseuses, dans la limite de leur disponibilité.
- La navigation sur Internet à partir des postes informatiques de la médiathèque ou via les accès Wi-Fi est libre pour les abonnés, après création d'un compte nominatif. Les non-abonnés sont priés de solliciter un accès temporaire auprès du personnel.
- L'utilisation de l'Internet et des postes multimédia par les mineurs n'est autorisée que pour les enfants inscrits à la médiathèque et dont le responsable légal a signé une autorisation.
- Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent pas utiliser les postes informatiques sans être accompagnés d'une personne majeure.

Conditions d'utilisation :

- Comme pour les autres postes, les usagers peuvent utiliser les postes informatiques de la salle de travail sans inscription préalable. Toutefois, le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'organiser un planning, basé sur des réservations, en cas de forte affluence.
- En cas de dysfonctionnement apparent ou si l'utilisateur rencontre le moindre problème pouvant être lié au matériel physique ou aux programmes, il est indispensable de le signaler au personnel de la structure.
- Le temps d'utilisation par personne est limité et peut varier en fonction de l'affluence.
- Les impressions de documents et les photocopies sont payantes ; les tarifs, révisables, sont fixés par arrêté municipal.
- Dans un souci de confidentialité et de sécurité, l'utilisateur est invité à ne pas quitter son poste en laissant un document affiché sur l'écran. Il doit veiller à se déconnecter lorsqu'il quitte le poste.

Respect des autres usagers :

- L'usage des ordinateurs personnels, livres électroniques, tablettes tactiles, téléphones portables ou assimilés ne doit pas gêner le travail des autres usagers ou du personnel de l'établissement. Le son de ces derniers doit être coupé, à défaut, le port d'écouteurs est obligatoire et le volume doit être réglé pour ne pas constituer une nuisance.
- Chaque utilisateur est invité à respecter les autres lecteurs en particulier en observant la durée des sessions sur les postes informatiques publics et en

s'abstenant d'afficher des textes et images pouvant heurter, choquer ou troubler son voisinage.

Conditions juridiques :

- L'utilisation des équipements informatiques (postes publics ou appareils personnels) doit s'effectuer dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment :
 - des textes réprimant en particulier le racisme, la pédophilie et la diffamation
 - du Code de la propriété intellectuelle réprimant la contrefaçon des contenus (textes, photographies, œuvres sonores et audiovisuelles) et des logiciels protégés par le droit d'auteur. La copie, l'impression, la citation et toute utilisation de contenus doivent se faire dans le respect des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle
 - de la loi informatique et libertés protégeant les données à caractère personnel et de la loi relative à la fraude informatique interdisant de pénétrer dans des systèmes autres que ceux dont l'accès est prévu, de les entraver, de dupliquer des programmes, de porter atteinte aux données et de tenter d'accéder aux disques durs
- Chaque utilisateur s'engage à la régularité des transactions commerciales qu'il pourrait réaliser. L'accès aux sites de jeux d'argent est interdit dans l'enceinte de la médiathèque.
- L'utilisation des postes informatiques, personnels comme publics, est sous l'unique et entière responsabilité de l'utilisateur.
- En cas de dégradation du matériel mis à la disposition de l'utilisateur, ce dernier engage sa responsabilité (via ses identifiants de connexion).
- Chaque lecteur s'engage à respecter ces règles et est responsable de l'usage qu'il fait des postes informatiques et de l'accès à Internet.
- En cas de non-respect de ces règles, le personnel de la médiathèque peut demander à l'utilisateur contrevenant d'interrompre sa consultation (d'un site ou d'un document) ou fermer la session sur un poste informatique public.
- Conformément à la loi du 23 janvier et au décret du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques, les services de la ville de Couëron conserveront pour une durée de un an les informations permettant d'identifier l'utilisateur et les données relatives aux fournisseurs et aux services utilisés. Pour information, les services gouvernementaux sont en droit de demander au fournisseur d'accès internet de la médiathèque, le contenu des messages qui ont transités par internet, et ce à des fins d'anti-criminalité.

Nous tenons à rappeler que **le contenu diffusé sur Internet peut se révéler choquant, partiel, voire illégal**. La Ville de Couëron, la médiathèque et le personnel de la structure ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des données, informations et contenus divers rencontrés lors de vos navigations.

Le personnel de la médiathèque reste à l'écoute et à la disposition de chacun(e) pour orienter, informer et guider tous les usagers dans leurs usages des ressources numériques.

Voir aussi : [lien sur la charte du bon usage de la médiathèque](#)